

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Bien que les données statistiques en la matière affichent une tendance à la baisse sur la commune de Pessac, les cambriolages restent pour autant une problématique bien réelle qu'il convient de ne pas méconnaître et qui mérite toute notre vigilance.

A cet égard, le comité vous informe que plusieurs secteurs du quartier de Magonty sont désormais concernés par le dispositif de participation citoyenne. Ce dispositif préventif s'appuie sur la mise en place de référents volontaires, identifiés comme relais et correspondants privilégiés des services de police et de la municipalité. Par leur intermédiaire, n'hésitez pas à rechercher des conseils, mais aussi à faire remonter toutes informations que vous jugerez utiles et de nature à vous laisser supposer la préparation d'un méfait (comportement inhabituel au sein de votre quartier, démarchages agressifs, mouvements de véhicules ou de personnes suspectes...).

Secteurs concernés par le dispositif de participation citoyenne :

- Les Domaniales du Golf,
- Le Club des Princes 1,
- Le secteur Beauséjour
- Le secteur « Fauvettes » comprenant la rue des Fauvettes et les allées des Albatros et Sternes,
- L'orée du Bois,
- Les Hameaux de l'Alouette 1 et 2, (en cours de finalisation)
- Le Petit Gazinet. (en cours de finalisation)

Vous pouvez contacter la Direction du développement social urbain (0557936670 – s.bellet@mairie-pessac.fr) afin de connaître l'identité et les coordonnées des référents de leur secteur.

